

Madame, Monsieur, chers Épinerins,

À chaque moment fort ou perturbé de la vie communale je me suis toujours adressé à vous pour vous informer de la manière la plus exhaustive possible des enjeux et des raisons du positionnement de l'équipe municipale.

Depuis près de 6 mois entre les élections municipales et la réinstallation des élus de L'Épine au conseil communautaire, une pluie de reproches et d'allégations est déversée sur la place publique.

La confiance renouvelée des Épinerins en portant leur choix sur notre équipe avec 58 % des suffrages, donne une légitimité non contestable pour que le maire de L'Épine fasse partie du gouvernement de la Communauté de communes en occupant, à l'image des maires des autres communes de l'île, la fonction de vice-président.

Il n'en est pas ainsi : 13 élus communautaires (et non pas 15 comme certains se plaisent à le dire) ont « *spontanément* et par *transmission de pensée* » choisi de porter leur vote unanime sur des conseillers de L'Épine non candidats, ce qui a permis d'évincer le maire de votre commune.

Pourquoi ?

Pendant quatre ans, j'ai voté la quasi-totalité des quelques 2000 délibérations soumises au conseil. Cependant, sur un certain nombre de sujets graves, engageant l'avenir de l'île, comme la perte de l'insularité, j'ai affirmé mon opposition. Depuis plusieurs années, toutes les orientations politiques et les actes de M. Faucher ont un point commun : prendre pied sur le continent. Du choix du canton de St Jean de Monts en passant par les élections législatives et départementales, toute son action est dirigée par une volonté de pouvoir personnel élargi au-delà des frontières de l'île. Dissoudre la personnalité îlienne de Noirmoutier dans une vaste intercommunalité dirigée par Challans n'est pas, à mes yeux, le bon moyen d'agir pour l'intérêt et le besoin de proximité des Noirmoutrins. C'était son projet. Je m'y suis opposé. Le résultat des élections montre que vous partagez cette position.

La sanction qui est tombée de ne pas attribuer de poste de vice-président au maire de L'Épine dégage un fort parfum d'intolérance et de censure : **un bon élu est un élu qui se tait**, un élu docile, un élu qui ne doit pas s'exprimer. Une vision différente de celle du chef est perçue comme un crime de lèse-majesté et punie comme tel.

Pour appuyer sa position lors du dernier Conseil communautaire, le président a donné lecture de deux lettres qui m'ont été adressées par les conseillers de Noirmoutier et de La Guérinière, lettres remplies de reproches en tout genre, attaques personnelles frisant la diffamation, et subordination totale à la position du chef.

Avec courage, celui-ci s'est abstenu de signer la lettre des conseillers communautaires de Noirmoutier. Cette lecture publique appelle deux remarques : d'abord, elle constitue une violation évidente du secret de la correspondance, ce qui n'est pas à l'honneur du premier magistrat de la Communauté ; ensuite, il s'est bien gardé de donner lecture du courrier des conseillers de L'Épine, précisant leur position pour les nominations dans les commissions à venir et fustigeant le dédain dans lequel les électeurs de la commune et leurs représentants sont tenus. Dans ce courrier, il était dit :

« *Le refus de ces élus communautaires outrepassant le vote des Épinerins n'est pas acceptable...Il vous revient donc de rétablir la situation traditionnelle et d'équité entre les communes de l'île qui veut que les quatre maires soient vice-présidents* ».

On connaît la suite donnée à cette invitation de bon sens.

Aujourd'hui, la commune nouvelle est la dernière cartouche de M. Faucher pour s'arrimer au continent et à Challans. Si cette commune nouvelle est une idée à creuser, elle se doit d'être étudiée tranquillement, sereinement : l'île doit rester insulaire et l'idée d'une commune nouvelle doit s'appuyer sur la volonté commune des îliens et pas sur l'acharnement d'un seul. Une commune nouvelle ne peut naître que de la confiance, du dialogue et de la confrontation des idées ; elle doit respecter le territoire et les hommes qui y vivent. Autant d'éléments absents dans l'approche qui en est faite depuis quatre ans.

Avant de parler commune nouvelle, il faut déjà montrer que l'on sait fédérer et rassembler et non exclure et diviser pour régner.

Avant de parler commune nouvelle, parlons mutualisation et économie d'échelle.

Avant de parler commune nouvelle, pensons proximité et projet de territoire.

Avant de parler commune nouvelle, apprenons à travailler ensemble en nous respectant.

Respecter le choix et la volonté des Épinerins, incarnés par le conseil municipal de L'Épine nouvellement élu, reste bien sûr un préalable à notre participation aux travaux communautaires. Cet épisode, fâcheux pour la commune et pour l'île, est l'illustration même de la politique politicienne dont on ne veut plus, c'est exactement la politique qui fait descendre aujourd'hui les citoyens dans la rue. C'est la politique que l'on doit refuser. C'est celle que je refuse.

Bien sincèrement vôtre.

Dominique CHANTOIN